



Le respect de la Charte de bientraitance.

Notre Hospitalité est très attentive à l'application des préconisations de cette charte relative à la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

Nous pouvons êtres tous des acteurs de prévention pour réduire au maximum le risque et permettre la transparence, seule à même de restaurer la confiance en notre institution.

C'est aussi participer à une action citoyenne au service de la dignité des mineurs et des personnes en fragilité.

Les autorités provinciales de l'Église, relayant une demande de la Conférence des Évêques de France, et celle du sanctuaire de Lourdes, demandent à tous les intervenants auprès des mineurs et des personnes vulnérables :

1- De prendre connaissance de la charte de prévention aux personnes vulnérables.

(téléchargeable sur le site du sanctuaire de Lourdes)

2- De signer le formulaire d'adhésion exprimant notre engagement pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables, qui devra être remis sur place à Lourdes à la personne désignée.

3- De produire l'extrait B3 du casier judiciaire auprès de cette même personne.

4- De suivre au cours de l'année à venir, une formation spécifique qui vous sera proposée, sur le respect et la bientraitance des personnes accompagnant des mineurs et des personnes vulnérables.

Ces actes peuvent se résumer en trois points :

- Se former à la conduite à tenir en cas de situation problématique dans un souci de compétence.**
- S'engager à respecter et protéger les plus faibles, dans un esprit de bienveillance.**
- Signaler immédiatement toute attitude suspecte à vos responsables du bureau de l'hospitalité.**

Ce sont trois attitudes en cohérence totale avec nos valeurs chrétiennes.

La vigilance reste un impératif permanent. Reconnaissons la difficulté d'assumer ce qui peut apparaître comme une suspicion, un manque de confiance à notre égard, surtout lorsque cela nous est fortement recommandé. C'est normal. La solution la plus simple : rentrons dans cette démarche, et ce sentiment désagréable disparaîtra instantanément.

Nous montrerons ainsi à la société et à l'Église que nous sommes résolument engagés dans le combat contre les abus de toutes sortes, au côté des autres corps sociaux qui connaissent les mêmes problèmes. C'est une condition indispensable pour que notre message au monde retrouve sa crédibilité.